

Association Suisse d'Assurances ASA

13.09.2006 - 10:55 Uhr

Association d'Assurances: Raisonnable statu quo pour le taux d'intérêt minimal

Zurich (ots) -

Le Conseil fédéral a maintenu le taux d'intérêt minimal à 2,5% et n'a ainsi pas cédé aux pressions des syndicats qui voulaient le relever. Le taux d'intérêt minimal garanti est fixé pour l'avenir et doit donc être déterminé avec prudence.

Aujourd'hui, le Conseil fédéral a fixé à 2,5% pour les années 2007 et 2008, le taux d'intérêt minimal pour la prévoyance professionnelle. C'est avec satisfaction que l'Association Suisse d'Assurances note que le Conseil fédéral a pris une décision fondée et n'a pas cédé aux exigences à courte vue des syndicats qui demandaient que ce taux soit porté plus haut.

Le Conseil fédéral ne s'est pas laissé inciter à avoir recours aux rendements générés par le passé pour pronostiquer les rendements des années à venir. Le Conseil fédéral fixe le taux d'intérêt minimal pour les deux prochaines années et doit dès lors le déterminer avec prudence. Un taux d'intérêt faible permet des investissements ayant des perspectives de rendement supérieures pour les assurés.

Déterminé sur base d'une formule, le taux d'intérêt minimal est transparent et planifiable

Bien que la décision du Conseil fédéral soit objectivement compréhensible, l'ASA continue à s'engager en faveur d'une formule transparente et applicable pour fixer le taux d'intérêt minimal. La moyenne glissante des obligations de la Confédération peut ici servir de base, par exemple 70% de la moyenne glissante des obligations de la Confédération à sept ans. Sur cette base, le taux d'intérêt minimal s'établirait aujourd'hui à 2%.

Note à l'intention des rédactions: Communiqué de presse sur le site de l'ASA: www.svv.ch - Info médias

L'Association Suisse d'Assurances (ASA) est l'organisation faîtière de l'assurance privée. L'ASA compte plus de 80 petites et grandes compagnies d'assurances directes et de réassurance à envergure nationale ou internationale employant plus de 45 000 collaboratrices et collaborateurs en Suisse. Plus de 95 % des primes encaissées sur le marché suisse par les assureurs privés le sont par des sociétés membres de l'ASA.

Le présent communiqué de presse est disponible sur le site www.svv.ch.

Contact:

ASA
Beat Krieger
Tél. +41/44/208'28'72,
Tél. standard: +41/44/208'28'28
E-Mail: beat.krieger@svv.ch
Internet: <http://www.svv.ch>